

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

ADMINISTRATION

09

ECONOMIE

01

RURAL

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

TELECOMMUNICATION

01

N° 2956

12 Décembre 2023

12 December 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 014/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 31/10/2023 POUR</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°030/23/D/ CAY 1ER/ SG /SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 014/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 31/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REMISE EN ETAT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL AU QUARTIER BASTOS LIEUDIT AMBASSADE DE TURQUIE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017/AONO/CPB/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CPB/CIPM/2023 DU 04/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE PÉTÉBANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUESTEN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	05-01-2024

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°005 /C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA DU 04 DECEMBRE 2023 PORTANT ANNULLATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUNEC/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">035/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 11 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /DC/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/CIPM/23 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES CARREFOUR BONDJOCK-NKONG KENI KAYA (10.7KM) ET BONDJOCK(LINDOI)-SILIEGUE-SONGTON-MAMBINE, L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE N°05821-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 21.11.2023.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.FINANCEMENT :FONDS ROUTIER MINTP, EXERCICE 2023-2024.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">036 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 20 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORTS BETONNES SUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASE DANS ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. .FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 DU 11/12/2023POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)FINANCEMENT : BUDGET DU CARPA – EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	12-12-2023

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">014/AONO/CAY1ER/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUELE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER, MAÎTRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">036/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°036 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 11 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 20 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORTS BETONNES SUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASE DANS ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCEMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023DU 12/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OTELE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024, MINEPAT.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	11-01-2024

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">299/C/MINADER/PDRM-II/COORDO/RPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 299/C/MINADER/PDRM-II/COORDO/RPM/2023 DU 07/12/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 02/DC/MINADER/PDRM-II/CSPM-AG/2023 DU 26/10/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICKUP 4X4 MONO CABINE POUR LE CENTRE COMMERCIAL DE FOUMBAN POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II (PDRM II)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">037/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°037 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 11 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DU CENTRE URBAIN DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE :MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Travaux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">037 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DU CENTRE URBAIN DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Travaux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /DC/R-CE/ D-NK/C.BONDJOCK/CIPM/23 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES CARREFOUR BONDJOCK-NKONG KENI KAYA (10.7KM) ET BONDJOCK(LINDOI)-SILYEGUE-SONGTON-MAMBINE, L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE N°05821-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 21.11.2023. .FINANCEMENT : FONDS ROUTIER MINTP, EXERCICE 2023-2024.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">11/23/DM/ CBBJ/SG /SMP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 11/23/DM/ CBBJ/SG /SMPDÉCLARANT INFRUCTUEUX TAPPEL D'OFFRE RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/C-BBJ/SG/CIPM/2023 DU 01/11/2023POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFÏT DE LA COMMUNE DE BABADJOU</p> <p><b>Nature de prestation</b> Travaux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">015BIS /AONO/CPB/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURED'URGENCEN° 015BIS/AONO/CPB/CIPM/2023 DU 04/12/2023 POUR LE CONTROLE DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DECONSTRUCTION DELA CITE MUNICIPAU DE PETE BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUESTEN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 05-01-2024</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000024/AONO/ANOR/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000024/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 08 DECEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS, EN CINQ (05) LOTS, A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	10-01-2024

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">46/AONO/ADC/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 46/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 07/12/2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. ; EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	26-12-2023

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000023/AONO/ANOR/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000023/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 08 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR) (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	09-01-2024



**COMMUNE DE BONDJOCK**

**COMMUNIQUE N°035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 11 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /DC/R-CE/ D-NK/C.BONDJOCK/CIPM/23 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES CARREFOUR BONDJOCK-NKONG KENI KAYA (10.7KM) ET BONDJOCK(LINDOI)-SILYEGUE-SONGTON-MAMBINE, L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE N°05821-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 21.11.2023.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.FINANCEMENT :FONDS ROUTIER MINTP, EXERCICE 2023-2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :**  
Par **DECISIONN°035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 11 DECEMBRE 2023** la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

TRANCHE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAJ D'EXECUTION
1	<b>SMBTP</b>  B.P :35384 Yaoundé  Tél : 696 93 84 12	<i>95 000 000</i>	<i>95 000 000 F</i>	<b>TROIS (03) Mois</b>
2	<b>SMBTP</b>  B.P :35384 Yaoundé  Tél : 696 93 84 12	<i>100 000 000</i>	<i>100 000 000</i>	<b>TROIS (03) Mois</b>

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

*BONDJOCK le 11 Décembre 2023*

*Le MAIRE*

**TON MANGUELE GABRIEL**

# COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CPB/CIPM/2023 DU 04/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE PÊTEBANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUESTEN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture, fruit de la coopération entre la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), Le Maire de la Commune de Pête-Bandjoun lance pour le compte de la Commune de Pête-Bandjoun, Département du Koung-Khi, Région de l'Ouest, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction d'un marché de vente de viande.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préliminaires et installation de chantier ;

- Les fondations ;
- Les maçonneries - Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, aluminium et métallique ;

La Plomberie Sanitaire ;

- Electricity:

- La peinture ;

- Les revêtements durs ;

- Les VRD et assainissement ;

Le bâtiment à construire est présenté conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de cent millions (100 000 000) FCFA TTC.

## 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique : construction d'un marché de vente de viande

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°OS du présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP), exercice 2023 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de PETEBANDJOUN, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215 et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de PETEBANDJOUN, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA payable à la Recette Municipale de la Commune de PETE-BANDJOUN, Lors du retrait du DAG, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.),

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 82 de la Circulaire d'application du Code des Marchés Publics, un soumissionnaire ayant payé les frais d'acquisition du DAO au trésor public à la suite des difficultés rencontrées à la recette municipale concernée, devra présenter dans son offre un constat d'huissier dûment établi et/ou preuve de la saisine du Maire avec copie à l'autorité administrative locale et au FEICOM contre décharge dûment signée et datée

## 9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé à l'Hôtel de Ville de la Commune de PETE-BANDJOUN, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215 au plus tard le 05/01/2024 à 10 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 017/AONO/CPB/CIPM/2023  
DU 04/12/2023 la CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE PÈTE  
BANDJOUN, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 04 (quatre) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à deux millions (2 000 000) Francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 05/01/2024 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Péte-Bandjoun.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

- Absence de la caution de soumission
- Pièces administratives absentes ou non conforme et non régularisée après 48 heures,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Offre déposée après l'heure limite de dépôt des dossiers,
- Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années.
- Note technique générale inférieure à 70% en valeur relative soit 38/53 Oui en valeur absolue par rapport aux sous-critères essentiels.
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence d'un sous-détail de prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission.

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

### b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) :
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) :
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique et au Secrétariat Général de la Commune de Pète-Bandjoun et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM

*BANDJOUN le 4 Décembre 2023*

*Le MAIRE*

***MAPTUE FOTSO Nicky love***

# PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

**COMMUNIQUE N° 299/C/MINADER/PDRM-II/COORDO/RPM/2023 DU 07/12/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 02/DC/MINADER/PDRM-II/CSPM-AG/2023 DU 26/10/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICKUP 4X4 MONO CABINE POUR LE CENTRE COMMERCIAL DE FOUMBAN POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II (PDRM II)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II (PDRM II),  
AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE:

L'AVIS DE CONSULTATION susmentionné est attribué ainsi qu'il suit:

<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>MONTANT (FCFA) ET DELAI</b>
<b>CENTRAL MOTORS CAMEROUN</b>	<b>HT: 25 157 232,7</b>
<b>BP 15 326 YAOUNDE</b>	<b>TTC: 30 000 000</b>
<b>Tel: 243 54 31 64</b>	<b>DELAI: 90 jours</b>

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter au Siège de l'Unité de Gestion du PDRM-II à Foumban, au Bureau du Responsable de la Passation des Marchés, dans les quinze jours suivant la passation du présent Communiqué pour l'établissement du projet de Contrat.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront détruites.

*FOUMBAN le 7 Décembre 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**POTOUOGBOUNKOUO AMADOU**

**COMMUNE DE BONDJOCK**

**COMMUNIQUE N°037 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 11 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DU CENTRE URBAIN DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :**

Par **DECISIONN° 037 /C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 11 DECEMBRE 2023** la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	<b>ETS LOISIRS EMERGENTS</b>  B.P : Yaoundé  Tél : 695 23 11 08	24 976 913	24 976 913	TROIS (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BONDJOCK le 11 Décembre 2023

Le MAIRE

**TON MANGUELE GABRIEL**

**COMMUNE DE BONDJOCK**

**PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 20 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORTS BETONNES SUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASE DANS ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. .FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°029/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 Du 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 20 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORTS BETONNES SUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASE DANS ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Vu La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock

Vu Le rapport d'analyse des offres

Vu Le procès-verbal N°038 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK DU 06 DECEMBRE 2023.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**- La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	ETS MAYA  B.P : Yaoundé  Tél : 696 614 613	29 990 779	29 990 779	TROIS (03) Mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BONDJOCK le 11 Décembre 2023

Le MAIRE

**TON MANGUELE GABRIEL**

# CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 DU 11/12/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP) FINANCEMENT : BUDGET DU CARPA – EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions 2023, le Président de CARPA, lance un Appel d'Offres National Restreint, pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude de préfaissabilité de la construction de l'immeuble siège du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) en Partenariat Public-Privé (PPP), suite à l'Appel Public à Manifestation d'Intérêt n°004/ST/APMI/CARPA du 19 juillet 2023.

## 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **21 260 255 FCFA** toutes taxes comprises.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des cabinets ci-après :

N°	Candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	VALORIS	B.P.986 Yaoundé Tél : (237) 243.77.12.55 <a href="mailto:contact@valoris.cm">contact@valoris.cm</a>
2	GROUPEMENT INTEGC SARL/BUBAN NGU DESCO	B.P. 11088 Yaoundé Tél : 222.22.02.16 / 699.92.48.95
3	GROUPEMENT INNOV ENGINEERING GROUP/ENSERBAT-TP	B.P. 13 069 Yaoundé E-mail : <a href="mailto:innov@gmail.com">innov@gmail.com</a> Tél : 652 963 208

## 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du CARPA, exercice 2023.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 243 80 11 16, dès publication du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Technique du CARPA, au Quartier Bastos Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16, BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@ppp-cameroun.cm dès publication du présent avis., contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** dans le compte d'affectation spécial pour la régulation des marchés ouvert auprès des agences BICEC compte : (n<sup>0</sup> 33598860001-94).

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant le consultant désireux de participer à l'Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 243 80 11 16, au plus tard le **11/01/2024** à 14 heures. L'offre devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Restreint**

**N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 du 11/12/2023**

**Pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude de préféabilité de la construction de l'immeuble siège du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) en Partenariat Public-Privé (PPP)**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente étude est deux (02) mois.

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent vingt-cinq mille (425 000) FCFA**. Cette caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Les autres pièces administratives requises seront impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11/01/2024** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points/100.

## 12. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100 ;
- Présence dans le dossier administratif et/ou technique des informations financières.

### 12.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre 5 points ;
- Référence du soumissionnaire 15 points ;
- Personnel clé 27,5 points
- Méthodologie 45 points
- Planning de réalisation 7,5 points ;

**TOTAL : 100 points**

## 13. Méthode de sélection du consultant

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité/prix, conformément aux procédure décrite dans le présent DAO.

La proposition financière dont le prix évalué est le moins disant (Pm) se voit attribuer la note de prix (Np) maximale de 100.

La formule pour déterminer la note de prix (Np) des autres Propositions est la suivante :

$Np = 100 \times Pm/P$ , dans laquelle « Np » est la note de prix, « Pm » est le prix le moins élevé, « P » le prix de la proposition évaluée.

Les pondérations attribuées respectivement à la proposition technique (T) et à la proposition financière (F) sont :

T = 0,70

F = 0,30

Les propositions seront classées en fonction de leur note technique (Nt) et de prix (Np) combinées en utilisant les pondérations (T = la pondération attribuée à la Proposition technique, F = la pondération attribuée à la Proposition financière) comme suit :

$N = Nt \times T\% + Np \times F\%$

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera qualifiée mieux disant

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours pour à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 243 80 11 16.

## 17. Corruption et mauvaise pratique

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivants : 673 205 725/ 699 370 748

YAOUNDE le 11 Décembre 2023

Le PRÉSIDENT

**BONDOMA YOKONO Dieudonné**

**COMMUNE DE BONDJOCK**

**COMMUNIQUE N°036 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 11 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 20 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORTS BETONNES SUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASE DANS ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :**

Par **DECISIONN°036 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 11 DECEMBRE 2023** la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	<b>ETS MAYA</b>  <b>B.P : Yaoundé</b>  <b>Tél : 696 614 613</b>	<b>29 990 779</b>	<b>29 990 779</b>	<b>TROIS (03) Mois</b>

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

*BONDJOCK le 11 Décembre 2024*

*Le MAIRE*

**TON MANGUELE GABRIEL**

## BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**COMMUNIQUE N°005 /C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA DU 04 DECEMBRE 2023 PORTANT ANNULATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUNEC/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES RESPONSABLES ET LE PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE**

Conformément aux dispositions de l'article 104 (1) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, l'attribution du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO/BUNEC/CIPM/2022 du 25 mars 2022 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour les responsables et le personnel du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), est annulée pour indisponibilité des ressources financières suivant la lettre d'autorisation du Ministère des Marchés Publics n°05912-23/PR/MINMAP/SG/DGMAS/ DMSPI/ CE4/ CEA4 portant annulation dudit marché.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission de l'entreprise attributaire.

YAOUNDE le 4 Décembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YOMO ALEXANDRE MARIE**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE  
N°011/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023DU 12/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC  
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OTELE DANS L'ARRONDISSEMENT DE  
NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024, MINEPAT.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réalisation des travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'Otéle dans l'Arrondissement de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- " Les travaux préparatoires ;
- " Les terrassements ;
- " Les fondations ;
- " Les maçonneries et élévation ;
- " La charpente - la couverture et le plafond ;
- " Les menuiseries métalliques ;
- " L'électricité ;
- " La peinture ;
- " Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **14.000.000 (QUATORZE MILLIONS) FRANCS CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024, MINEPAT.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Vingt mille (20 000) francs CFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **11/01/2024 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023**

**DU 12/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OTELE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **280 000 (DEUX CENT QUATRE-VINGT MILLE) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **280 000 (DEUX CENT QUATRE-VINGT MILLE) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunions de la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **11/01/2024 à 13 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de la Caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification soit **8 sur 10** ;

#### c. Offre Financière

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (volume 3);
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ou dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE.

**N.B** : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées et signées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (03).

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos (2 points) Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise (2 points) Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels (2 points) Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement (2 points). Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (1 point) Oui/Non
- 6) La capacité financière (1 point) Oui/Non

## 15. Attribution

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **80%** de critères de qualification soit **8 sur 10**;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 1- SIGNATURE DU MARCHÉ

Le marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

### 18- ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou du Chef de Service du Patrimoine d'Etat de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 675 46 01 94.

YAOUNDE le 12 Décembre 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

**COMMUNE DE YAOUNDE I**

**COMMUNIQUELE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER, MAÎTRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N° 014/AONO/CAY1<sup>ER</sup>/CIPM/2023 DU 31/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REMISE EN ETAT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL AU QUARTIER BASTOS LIEUDIT AMBASSADE DE TURQUIE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup> sont rendus publics ainsi qu'il suit :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	ROUTE SERVICE Sarl
<b>EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE</b>	CONFORME
<b>EXAMEN OFFRE TECHNIQUE</b>	CONFORME
<b>EXAMEN OFFRE FINANCIERE</b>	30 000 000
<b>DELAI DE LIVRAISON</b>	2 MOIS
<b>RESULTATS</b>	<b>QUALIFIE</b>

**Décision d'attribution:** la lettre commande est attribuée à la Société ROUTE SERVICE Sarl  
L'attributaire de la Société ROUTE SERVICE Sarl, TEL : 679182117 représenté par Monsieur ABINANGA HAMIDOU Marcel, Directeur General, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.  
Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Décembre 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**DECISION N°030/23/D/ CAY 1ER/ SG /SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 014/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 31/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REMISE EN ETAT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL AU QUARTIER BASTOS LIEUDIT AMBASSADE DE TURQUIE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales

Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des

Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

de  
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

de  
Yaoundé 1<sup>er</sup> N° 0001909 de la session N° 057 du 31/10/2023 et N° 0001910 de la session N° 058 du 28/11/2023 et N° 0001911 de la session N° 059 du 30/11/2023

Et Conformément aux dispositions de l'[article 101](#) du Code des Marchés Publics susvisé.

### **DECLARE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 014/AONO/CAY1<sup>ER</sup>/CIPM/2023 DU 31/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REMISE EN ETAT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL AU QUARTIER BASTOS LIEUDIT AMBASSADE DE TURQUIE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Décembre 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

**COMMUNE DE BONDJOCK**

**PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DU CENTRE URBAIN DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DU CENTRE URBAIN DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

Vu La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock

Vu Le rapport d'analyse des offres

Vu Le procès-verbal N°038 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK DU 06 DECEMBRE 2023.

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAJ D'EXECUTION
1	<b>ETS LOISIRS EMERGENTS</b>  B.P : Yaoundé  Tél : 695 23 11 08	24 976 913	24 976 913	TROIS (03) Mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BONDJOCK le 11 Décembre 2023

Le MAIRE

**TON MANGUELE GABRIEL**

## COMMUNE DE BONDJOCK

**PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /DC/R-CE/ D-NK/C.BONDJOCK/CIPM/23 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES CARREFOUR BONDJOCK-NKONG KENI KAYA (10.7KM) ET BONDJOCK(LINDOI)-SILYEGUE-SONGTON-MAMBINE, L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE N°05821-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 21.11.2023. .FINANCEMENT : FONDS ROUTIER MINTP, EXERCICE 2023-2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics;

Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001 /DC/R-CE/ D-NK/C.BONDJOCK/CIPM/23 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES CARREFOUR BONDJOCK-NKONG KE KAYA (10.7KM) ET BONDJOCK(LINDOI)-SILYEGUE-SONGTON-MAMBINE, L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK,

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE N°05821-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY du 21.11.2023.

Vu La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock

Vu Le rapport d'analyse des offres

Vu Le procès-verbal N°039 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK DU 07 DECEMBRE 2023.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

TRANCHE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	SMBTP B.P :35384 Yaoundé Tél : 696 93 84 12	95 000 000	95 000 000 F	TROIS (03) Mois
2	SMBTP B.P :35384 Yaoundé Tél : 696 93 84 12	100 000 000	100 000 000	TROIS (03) Mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BONDJOCK le 11 Décembre 2023

Le MAIRE

**TON MANGUELE GABRIEL**

## COMMUNE DE BABADJOU

**DECISION MUNICIPALE N° 11/23/DM/ CBBJ/SG /SMP DÉCLARANT INFRUCTUEUX TAPPEL D'OFFRE  
RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/C-BBJ/SG/CIPM/2023 DU 01/11/2023 POUR  
L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA  
COMMUNE DE BABADJOU**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU MAITRE D'OUVRAGE**

**DECIDE**

**Article 1er** : Est déclaré infructueux l'appel d'offre relatif à La Demande de Cotation N°04/DC/C.BB/SG/CIPM/23 du 01/11/2023 pour l'acquisition d'un véhicule

utilitaire de type pick-up 4x4 double cabine au profit de la commune de Babadjou , pour non enregistrement des offres.

**Article 2** : La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BABADJOU le 4 Décembre 2023*

*Le MAIRE*

***TSANGUE Gisèle***

# COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
015BIS/AONO/CPB/CIPM/2023 DU 04/12/2023 POUR LE CONTROLE DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES  
DECONSTRUCTION DE LA CITE MUNICIPALE DE PETE BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI,  
REGION DE L'OUESTEN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET  
AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de PETE-BANDJOUN, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de PETE-BANDJOUN, un avis d'appel d'offres qui a pour objet le contrôle des travaux complémentaires de construction de la Cité Municipale de la Commune de PETE-BANDJOUN.

Pour de plus amples renseignements sur les « Services », veuillez consulter les Termes de Référence joints (Pièce 5).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter comprennent :

- Mission 1 : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Mission 2 : Ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Mission 3 : Assistance lors des opérations de réception (AOR).

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de références.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux est de Sept millions six cent quatrevingt mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (7 680 699) FCFA

## 4. Allotissement

Les prestations sont l'objet d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de la construction et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM/Commune de PETE-BANDJOUN, Exercice 2023

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de PETE-BANDJOUN, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de PETE-BANDJOUN, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de Vingt Mille (20 000) FCFA payable à la Recette Municipale de la Commune de PETE BANDJOUN.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées commetels et une (01) copie numérique (CD Rom ou clé USB), devra parvenir sous pli fermé à l'Hôte! de Ville de la Commune de PETE-BANDJOUN, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215, au plus tard le 05/01/2024 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N° 015 BIS /AONO/CPB/CIPM/2023 DU 04/12/2023 POUR LE CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX  
COMPLEMENTAIRES DE CONSTRUCTION DE LA CITE MUNICIPALE DE PETE BANDJOUN, DEPARTEMENT  
DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de Quatre (04) mois dont Trois (03) mois pour le contrôle des travaux et un (01) mois pour la rédaction du rapport final après la réception provisoire, Ces délais courent à compter de la date de notification.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à Cent cinquante-trois mille six cent quatorze (153 614) Francs CFA. d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps une heure après la date de dépôt des offres, soit le 05/01/2024 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de PETE-BANDJOUN qui se tiendra à la salle de réunion de la Commune de PETE-BANDJOUN.

- 1er temps ; ouverture des offres administratives et techniques :

- 2ème temps : ouverture des offres financières des soumissionnaires au dossier administratif conforme et complet et ayant obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 points soit 80% après analyse des offres techniques à une date ultérieure qui leur sera communiquée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- 1) Fausse déclaration ou pièces administratives falsifiées ;
- 2) Pièce administrative Non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis pour la rendre conforme ;
- 3) Absence ou non-conformité du cautionnement provisoire ;
- 4) Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept)
- 5) Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix ;
- 6) Avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance lors de l'exécution d'un projet financé par le FEICOM (voir Pièce n° 13) ;
- 7) Figurer sur la liste des entreprises interdites de soumissionner à la commande publique (voir pièce 14) ;
- 8) Note technique inférieure à 80%

### 2. Critères essentiels ;

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels de qualification ci dessous :

- Présentation générale de l'offre sur 05 points;
- Qualification des experts affectés à l'opération sur 40 points ;
- Expérience du BET sur 26 points;
- Moyens techniques et Matériels sur 08 points:
- Méthodologie proposée sur 13 points ;
- Capacité financière sur 08 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (Pièce n°3 du DAG).

NB : les rabais écrit au stylo à bille sont irrecevable

### 3. Les offres financières

Les offres financières des seuls soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces Administratives {1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) (note technique supérieure ou égale à 80/100) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

L'offre complète, conforme et moins-distante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points ; les autres offres seront notées sur 20 points suivant la formule ci-après ;

$NF = (MMdx100)/MS$

MF = Note financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué du moins-disant ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Note technico financière :  $Nf = 0,80NT + 0,20NF$

Avec NT= note technique

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions Techniques et donc La note technico-financière a été évaluée la MIEUX-DISANTE.

c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215 de la Commune de PETE-BANDJOUN, téléphone 691 80 56 53/679 54 52 03

*BANDJOUN le 4 Décembre 2023*

*Le MAIRE*

**MAPTUE FOTSO Nicky love**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000024/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 08 DECEMBRE 2023  
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS, EN CINQ (05) LOTS, A  
L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant la Direction Générale de l'ANOR, du bâtiment abritant l'Annexe de la Direction Générale, du bâtiment abritant l'Antenne Régionale ANOR du Littoral à Douala, du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de KRIBI, et du bâtiment abritant l'Antenne de Garoua, au titre de l'Exercice 2024.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent à assurer l'entretien des locaux et espaces verts, conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et aux Termes de Référence (TDR) précisés dans la pièce n°6 du DAO.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations établi à l'issue des études préalables est de 120 000 000 (Cent vingt millions) francs CFA repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant /lot
Lot 1	Travaux d'entretien des espaces verts de l'Immeuble Siège de la Direction Générale	30.000.000
Lot 2	Travaux d'entretien des espaces verts du bâtiment abritant l'immeuble ANNEXE de la Direction Générale de l'ANOR ;	25.000.000
Lot 3	Travaux d'entretien des locaux espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne Régionale du Littoral	25.000.000
Lot 4	Travaux d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de KRIBI	25.000.000
Lot 5	Travaux d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de Garoua	15 000 000
	<b>Total</b>	<b>120 000 000</b>

#### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations d'entretien des locaux et espaces verts.

#### 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité, Exercice 2024.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, BP : 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de 100.000 (Cent mille) FCFA au titre des frais de dossier, au Compte Spécial **CAS ARMP N°335 988** ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme telles, devra être déposée sous pli fermé au Service des Marchés et Contrats de l'Agence des Normes et de la Qualité sis à Bastos Immeuble ex Banque Mondiale Porte R4 au plus tard le **10 janvier 2024 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000024/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 08 DECEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS À L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN PROCEDURE D'URGENCE (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) » (indiquer le ou les lot(s) soumissionné)**

#### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois

##### Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en 5 lots suivants :

- Lot 1 : Entretien des locaux et espaces verts de l'Immeuble abritant la Direction Générale de l'ANOR ;
- Lot 2 : Entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'ANNEXE de la Direction Générale de l'ANOR ;
- Lot 3 : Entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne Régionale ANOR du Littoral ;
- Lot 4 : Entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de KRIBI ;
- Lot 5 : Entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de GAROUA ;

#### 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO pour un montant de :

- 600 000 F.CFA pour le Lot 1 ;
- 500 000 FCFA pour le Lot 2 ;
- 500 000 F.CFA pour le Lot 3 ;
- 500 000 FCFA pour le lot 4 ;
- 300 000 FCFA pour le lot 5

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, à l'Immeuble Siège de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale le **10 janvier 2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR siégeant en présence éventuellement des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite 48h après l'ouverture des plis ;
3. Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
4. Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
5. Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
6. Absence du Bordereau des prix unitaires ;
7. Absence du détail estimatif et quantitatif ;
8. Absence du sous détail des prix ;
9. Absence d'un rapport de visite de site soumissionné dans l'offre technique, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire ;
10. CCAP non paraphé et non signé, cacheté et daté à la dernière page
11. Note technique inférieure à 70 pour cent des **OUI**.

### 1. 2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation		
01	Présentation de l'offre	Oui	Non
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	Oui	Non
03	Capacité de financement	Oui	Non
04	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	Oui	Non
05	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	Oui	Non
06	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	Oui	Non

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les prestations de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois lots.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Contrats de l'Agence des Normes et de la Qualité sis à Bastos Immeuble ex Banque Mondiale Porte R4.

YAOUNDE le 8 Décembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BOOTO A NGON Charles**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 46/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 07/12/2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. ; EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le but d'assurer la couverture par des polices d'assurances, des matériels, équipements aéroportuaires, patrimoine mobilier et immobilier, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la **souscription de polices d'assurances à la société Aéroports Du Cameroun S.A.**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

### Lot 1 : Assurance globale dommages

La garantie porte sur les dommages, pertes ou détériorations provenant des événements suivants :

- Incendie et risques assimilés ;
- Vol des biens dans les locaux ;
- Dégâts des Eaux ;
- Bris de Glaces ;
- Bris de machines ;
- Risques Informatique ou Tous Risques Ordinateurs ;
- Risques de Terrorismes ;
- Choc des véhicules terrestres à moteur ;
- Pertes d'exploitation ;
- Frais complémentaires.

### Lot 2 : Assurance responsabilité civile assistance en escale

La garantie attendue porte sur la couverture des risques suivants :

- ü Responsabilité civile (Assistance Aéroportuaire) ;
- ü Responsabilité civile biens confiés ;
- ü Responsabilité civile après travaux ou livraison.

### Lot 3 : Assurance responsabilité civile exploitant des aéroports

Les prestations à exécuter portent sur la couverture des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que peut encourir ADC S.A en vertu des dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers et en application des Articles 1382 à 1386 du Code Civil et de toute autre disposition légale camerounaise en vigueur, y compris les dommages immatériels consécutifs, causés aux tiers par un accident, un incendie, une explosion ou un phénomène d'ordre électrique, chaque fois que cette responsabilité sera recherchée directement ou indirectement du fait de la profession déclarée.

#### v Etendue de la garantie

La garantie attendue porte sur la responsabilité civile de l'assuré à l'exception de l'exploitation, il s'agit notamment du fait de :

- L'intoxication alimentaire ;
- Dommages matériels ;
- Dommages immatériels consécutifs ;
- Défenses recours ;
- Tous dommages confondus.

#### **NB : L'Assureur devra élaborer un projet de contrat faisant ressortir clairement les points suivants :**

- L'étendue de la couverture d'assurance ;
- Les types de dommage pris en compte ;
- Le mode de règlement des sinistres et accidents éventuels ;
- Le cadre d'intervention des différents experts sollicités dans le cadre de l'exécution du contrat ;
- Le mécanisme devant être mis en place pour l'exécution dudit contrat.

**Les détails des prestations sont contenus dans les termes de référence et les devis quantitatifs et estimatifs, spécifiques pour chaque lot.**

## 3. Cout Prévisionnel

Coûts prévisionnels de l'opération :

- Lot 1 : Cent vingt millions (120 000 000) F CFA TTC par an ;
- Lot 2 : Deux cent millions (200 000 000) F CFA TTC par an ;
- Lot 3 : Soixante-dix millions (70 000 000) F CFA TTC par an

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux compagnies d'assurances de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience en la matière et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

## 5. Financement

Les prestations de la tranche ferme seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2024. Les prestations de la tranche conditionnelle seront financées par le budget de l'Exercice 2025.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen. **Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de **deux cent mille (200 000) F CFA** dans le compte intitulé « Compte Spécial CAS – ARMP) ouvert dans les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

## 10. Visite de sites

Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite des sites sur les plateformes concernées (Douala, Yaoundé-Nsimalen, Garoua, Maroua, Ngaoundéré et Bertoua) du **13/12/2023 au 21/12/2023**.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original (01) et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposé, sous plis fermé, sous peine de rejet au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, au plus tard le **26/12/2023 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 46/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 07/12/2023  
POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES A LA SOCIETE AEROPORTS  
DU CAMEROUN S.A.**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 9. Delai de Livraison

### Période de couverture

La période de couverture est de **vingt-quatre (24) mois**, dont une tranche ferme de **douze (12) mois** et une tranche conditionnelle de **douze (12) mois**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste est jointe en annexe, d'un montant de :

- **Deux millions quatre cent mille (2 400 000) F CFA pour le lot 1 ;**
- **Quatre millions (4 000 000) F CFA pour le lot 2 ;**
- **Un million quatre cent mille (1 400 000) F CFA pour le lot 3.**

Les Cautions de soumission devront être valables pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres, soit **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Une compagnie d'assurance ne devra pas émettre sa propre caution de soumission pour la joindre dans son offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **26/12/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen porte 1103.

Ultérieurement, seront ouvertes les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à ces séances d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

### 10.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme au-delà du délai de 48 heures (confère RPAO, Enveloppe A, page 23) ;
- b) Offre financière incomplète (confère RPAO, Enveloppe C, page 25) ;
- c) Absence de l'agrément délivré par le Ministère en charge des finances;
- d) Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code des assurances de la CIMA délivrée par le Ministre en Charge des Finances ;
- e) Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- f) Offre financière inférieure à 95% du budget prévisionnel ;
- g) Présence d'informations financières dans le dossier administratif ou l'offre technique ;
- h) Non production des documents réglementaires (C1, C4, C10B Tab D, C11 et CEG) pour les exercices 2020, 2021 et 2022), documents certifiés par les services compétents du MINFI ;
- i) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- j) Etre sous surveillance, sous administration provisoire ou sous redressement (produire une attestation du MINFI attestant que la compagnie n'est pas sous administration provisoire, sous surveillance ou sous redressement) ;
- k) Absence de déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché de son fait au cours des trois (03) dernières années et de non inscription dans la liste dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le MINMAP (document à joindre dans le dossier technique) ;
- l) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

### 15.2 Critères essentiels

1. Présentation de l'offre 03 points
2. Références générales du soumissionnaire 06 points
3. Références spécifiques du soumissionnaire 10 points
4. Description détaillée des garanties offertes 13 points
5. Modalités de mise en jeu des garanties 10 points
6. Couverture des engagements règlementés 20 points
7. Couverture de la marge de solvabilité 18 points
8. Cadence de règlement des sinistres 10 points
9. Couverture de réassurance 10 points

#### Total 100 points

Les détails figurent dans la grille de notation contenue dans le RPAO.

**Toute offre ayant obtenu une note technique inférieure à 80 points sur 100, sera rejetée.**

#### Méthode de sélection de l'assureur

L'assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant, conformément aux procédures décrites par le Dossier d'Appel d'Offres.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt.

## 16. Renseignements Complémentaires

Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être attributaire d'un ou plusieurs lots.

### Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Affaires Juridiques et des Assurances) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, poste 545.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

YAOUNDE le 7 Décembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000023/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 08 DECEMBRE 2023  
POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR)  
(EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE  
2024.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture de services d'accès TCP/IP complets à l'Internet pour les bureaux de la Direction Générale, de l'Annexe de la Direction Générale, des Antennes de Douala, Kribi et Garoua.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en la fourniture des équipements et d'accès d'internet haut débit permanent et stable :

- accès internet dans tous les bureaux de la Direction Générale ; de l'Annexe de la Direction Générale ; de l'Antenne ANOR de Douala, l'Antenne de KRIBI et l'Antenne de Garoua.
- maintenance des liaisons ;
- disponibilité des services.

## 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité de l'exercice 2024, imputation : 57-39-004-03-01-03-000005-612 000

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **110.000 000 F CFA TTC**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés et Entreprises installées au Cameroun et exerçant dans la fourniture de la connexion au réseau internet.

## 5. Financement

Budget de fonctionnement de l'ANOR, exercice 2024.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, BP : 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de 100.000 (Cent mille) FCFA au titre des frais de dossier, au Compte Spécial **CAS ARMP N°335 988** ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le **09 janvier 2024 à 13 heures**, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000023/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 08 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE) »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **2.200.000 FCFA** ; soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **09 janvier 2024 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de l'Agence sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

### 13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

#### 1- Critères éliminatoires :

Absence du titre d'exploitation provisoire des activités de communication électronique délivrée par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;  
Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO, au cas où la pièce concernée n'a pas été produite ou remplacée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;  
Fausse déclaration, substitution ou falsification de pièces administratives et/ou fiscales ;  
Original de la caution de soumission absente ou non conforme à l'ouverture des plis ;  
CCAP non paraphé et non signé, cacheté et daté à la dernière page ;  
Note technique inférieure à soixante-dix (70) pour cent de « oui » ;  
Absence du bordereau des prix unitaires ;  
Absence du Cadre du détail Estimatif et Quantitatif ;  
Absence du sous-détail des prix ;  
Absence de l'une des certifications suivantes :

- certification « ITIL foundation »
- certification « ITIL service design »

#### 2- Critères essentiels

Attestation de visite des sites ;  
Présentation des offres ;  
Références justifiées du soumissionnaire pour avoir exécuté au moins quatre (04) liaisons spécialisées au cours des deux dernières années, avec justificatifs.  
**N.B :** copies des marchés, lettres commande (1<sup>ère</sup> et dernière pages) ou Bons de Commande Administratifs et des PV de réception ;  
Conformité des technologies proposées par rapport aux spécifications techniques du DAO ;  
Performance de la connexion ;  
Équipements à utiliser pour installation ;  
Moyens de connexion des locaux au central du fournisseur d'accès Internet ;  
Capacité de la bande passante en voie descendante et en voie montante ;  
Capacité de la maintenance du réseau ;  
Chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 50 millions.  
Service après-vente :  
- Attestation et durée de la garantie ;  
- Disponibilité générale et fiabilité du service ;  
- Qualification et expérience du personnel technique clé en charge du service après-vente suivant les meilleures pratiques ITIL ;  
- Diagramme de l'interconnexion (peering) du fournisseur ;  
- Planning et délai d'exécution.  
La notation de ces critères se fera en utilisant la méthode binaire (oui ou non).  
Les offres ayant eu un minimum acceptable de 70% de « oui » pour l'ensemble des critères essentiels exhaustifs contenus dans les Clauses Techniques Particulières seront classés conformes techniquement et soumises à l'analyse financière.

### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note technique requise et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre administratifs peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité, Service des Marchés et Contrats et d'ordre techniques à la Cellule Informatique, au lieu-dit Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale,  
BP: 14 966 Yaoundé-Cameroun-tél/fax: 222 20 63 68.



YAOUNDE le 8 Décembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BOOTO A NGON Charles**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**